

20 février 2008

# France-Algérie : sortir de la guerre des mémoires

*Petit-déjeuner débat  
organisé par Khadija Mohsen-Finan*

***Benjamin Stora***



**Programme Maghreb**



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne à Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme l'un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité des auteurs.*

ISBN : 978-2-86592-288-0

© Tous droits réservés, Ifri, 2008

**Ifri**

27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 - France  
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00  
Fax : 33 (0)1 40 61 60 60  
Courriel : [ifri@ifri.org](mailto:ifri@ifri.org)

**Ifri-Bruxelles**

Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 - Bruxelles, Belgique  
Tél. : 00 + (32) 2 238 51 10  
Fax. : 00 + (32) 2 238 51 15  
Courriel : [info.bruxelles@ifri.org](mailto:info.bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [www.ifri.org](http://www.ifri.org)

# **COMPTE RENDU DE CONFERENCE**

## **« FRANCE - ALGERIE : SORTIR DE LA GUERRE DES MEMOIRES »**

**Ifri, le mardi 20 février 2008**

**Benjamin Stora**, professeur d'histoire du Maghreb à l'INALCO et auteur de nombreux ouvrages sur l'Algérie et les relations franco-algériennes, dont le dernier *Les mots de la colonisation*, ss-dir., Presses universitaires du Mirail, janvier 2008.

Les relations entre la France et l'Algérie présentent des caractéristiques tout à fait uniques du fait d'une histoire partagée, d'une forte communauté immigrée installée en France et de relations économiques et culturelles très importantes. L'ensemble de ces liens ne peut se résumer à une relation d'anciens colonisateur et colonisé et si l'histoire est nécessaire pour comprendre l'aspect tumultueux de ces rapports, elle est néanmoins insuffisante pour en saisir tous les enjeux. Les procédures qui reviennent, de manière récurrente, sur la nécessité de la repentance française, sur l'examen de la conscience coloniale ou sur la signature d'un traité d'amitié détournent classes politiques et sociétés des deux pays de l'essentiel, c'est-à-dire satisfaire cette « gigantesque envie de vérité » pour rendre l'histoire intelligible en vue de construire l'avenir.

Trois remarques préliminaires s'imposent pour comprendre cette guerre des mémoires :

- En l'espace d'une vingtaine d'années, nous sommes passés du silence et de l'occultation des questions mémorielles à une surabondance : nous sommes dans le trop-plein avec un surinvestissement passionnel autour de cette question.
- L'Histoire comme champ d'étude et de connaissance est devenue un champ politique, un champ de bataille et de légitimation politique.
- La mémoire, c'est-à-dire l'interprétation de l'Histoire par des groupes d'acteurs, est devenue un outil politico-diplomatique : l'Ifri a consacré un dossier à cette question dans *Politique étrangère* (2/2007).

Pour comprendre cette flambée mémorielle, il faut nécessairement revenir sur la guerre d'Algérie. Dans la société française, quatre groupes d'acteurs sont directement ou indirectement concernés par cette guerre :

1. ceux qui ont fait cette guerre (les soldats, un million et demi d'hommes) et qui ont aujourd'hui le temps d'écrire et de réfléchir sur cette guerre ;
2. les Européens d'Algérie (près d'un million) qui sont arrivés avec leurs souvenirs, leurs histoires de vie ;
3. les immigrés et leurs enfants ;
4. les Harkis.

Il s'agit là de groupes qui portent en eux le souvenir de l'Algérie et qui sont puissants dans la société française.

Du côté algérien, les pertes ont été cruelles avec 500 000 morts et près d'un million de paysans déplacés par l'armée française.

On peut donc parler de traumatisme dans les deux sociétés.

Dans les deux pays, cette guerre est fondatrice d'une culture politique : en Algérie, la nation se légitime en rapport avec cette guerre et aujourd'hui encore, le nationalisme est très fort. En France, c'est aussi pendant la guerre d'Algérie que naît la Vème République. Nos institutions datent de cette période, même si cela n'est pas avoué en France. Des deux côtés, cette question est donc au cœur des identités nationales. Cette culture politique sur laquelle s'adosent les deux Etats fabrique des clientèles sociales.

Comment sommes-nous passés d'une fabrication mémorielle de groupes à un affrontement ou conflit ?

En réalité, dans les deux sociétés, il n'y a pas eu de consensus politique autour de cette séquence de la guerre : en France, en 1962, le Général de Gaulle se prononce pour une amnistie généralisée, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'expression juridique sur ce qui s'est passé. Dans le même temps, les partisans de l'Algérie française n'ont jamais accepté l'indépendance de ce pays, autrement dit il n'y a pas eu de décolonisation par toutes les parties de la société française.

En Algérie, il n'y a jamais eu d'amnistie et jamais de consensus politique. En l'occurrence, depuis la fin de la guerre, on a vécu dans un refus de conciliation des deux côtés, avec une parole de vainqueurs d'un côté comme de l'autre. Les vaincus, eux, se réfugiaient dans l'espace privé.

A cette absence ou refus de consensus dans chacune des sociétés, s'ajoute le fait qu'il n'y a pas eu de consensus entre les deux Etats souverains : à aucun moment, le rapport à la colonisation n'a été abordé sur le fond.

Pendant longtemps, les rapports entre les deux Etats ont été strictement économiques. La question de l'histoire coloniale n'a pas été abordée car elle risquait de compromettre les liens économiques.

Tout était donc en place pour ce conflit car les questions de fond n'ont jamais été abordées. Jusqu'en 2003, année de l'Algérie en France, on avait le sentiment que le consensus économique allait créer un espace politique permettant de résoudre les questions historico-mémorielles.

Pourtant, des signaux avaient été donnés dès 1999, 2000 et 2001 avec la parution dans la presse française de toute une série d'articles sur la torture pendant la guerre d'Algérie, les viols de femmes algériennes, les exactions pendant la bataille d'Alger.

Parallèlement, des travaux universitaires ont été conduits, toute une production académique qui a suscité des réactions au sein de nombreuses institutions dont l'armée. Compte tenu de ce contexte, l'élément contingent, qui a tout cristallisé, fut le vote de la loi du 23 février 2005.

Pour les Algériens, il y avait là un franchissement du seuil qui ne pouvait être accepté. A partir de là, nous sommes rentrés dans une spirale verbale avec une relecture complète du passé. Dès lors, nous ne sommes plus dans l'histoire mais dans la surenchère politique. Le discours tenu par Nicolas Sarkozy sur l'anti-repentance a été très mal accepté en Algérie car il apparaissait comme la suite logique de la réhabilitation du système colonial. Ce discours donnait l'impression d'avoir été fabriqué pour justifier la loi du 23 février 2005 a posteriori.

Ces appréciations ont contribué à la dégradation des rapports sur les plans étatiques, culturel et politique.

Mais aujourd'hui, la France doit nécessairement repenser son ambition et sa politique à l'égard de ce pays, en se demandant comment préserver ses intérêts dans un système mondial qui a changé, faisant apparaître de nouveaux acteurs, des géants.

Par sa puissance, l'Algérie peut apparaître comme un acteur de premier plan en Méditerranée.